

**Interpellation écrite du 7 juin 2023 de Mme Léonore Baehler: «Quelles mesures la municipalité prendra-t-elle pour sauvegarder le parc Bertrand face aux projets de construction?»**

Le parc Bertrand a été légué à la Ville de Genève par Mme Bertrand à la condition de respecter le legs. Celui-ci demande l'inconstructibilité des terrains légués. Aussi, le parc Bertrand figure comme espace vert.

Or toute demande de dérogation pour construire dans ce parc devrait être stoppée au nom du dérèglement climatique, de la perte de biodiversité, du manque d'espaces verts en ville et de la demande de Mme Bertrand.

Comment ce projet de construction a-t-il pu être imaginé et avancé dans le parc Bertrand, balayant des règles qui empêchent tout projet, et quels plans la municipalité souhaite-t-elle prendre face à la construction prévue d'un centre de voirie, ainsi qu'à la mise en place de la voie «verte» qui passerait au travers de ce parc?